



COMMISSION EUROPÉENNE

DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances

Dialogue social, Droits sociaux, Conditions de travail, Adaptation au changement
Dialogue social, Relations industrielles

COMITE DE DIALOGUE SECTORIEL CHEMINS DE FER

Réunion du Comité directeur

12 mars 2007

Compte rendu succinct (adopté le 15 juin 2007)

(1) Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu de la dernière réunion

En absence du président du comité, la réunion est présidée par M. PREUMONT (employeurs). L'ordre du jour est adopté. Après quelques modifications, le compte rendu de la dernière réunion (6 novembre 2006) est également adopté.

(2) Mise en œuvre de l'accord sur la licence européenne

M. HARA (SNCF) annonce que la semaine prochaine, une lettre sera envoyée à tous les membres de direction de ressources humaines leur demandant de préciser quelles sont les dispositions appliquées en ce moment pour le trafic transfrontalier (aptitudes physique, psychologique et professionnelle, assistance au conducteur). Il serait souhaitable que l'ETF fasse une démarche parallèle (ETF recevra copie de la lettre envoyée par la CER). L'échéance pour la CER est le comité des ressources humaines en mai, il serait donc possible de faire le point lors d'une réunion de groupe de travail en juin.

(3) Suivi du projet sur l'égalité des chances

Mme TRIER (ETF) informe sur l'état du projet "Représentation et meilleure intégration des femmes dans les différentes professions du chemin de fer". Le projet de recommandations a été adapté et sera traduit en EN, FR et IT. ETF ratifiera formellement le projet de texte le 16 mai à Varsovie. ETF se pose la question de savoir si la CER est prête à officiellement signer le document conjoint lors de la conférence de Rome du 12 juin. La CER demande de disposer du texte définitif cette semaine afin de pouvoir le soumettre aux directeurs des affaires internationales. En principe, la présidente de la SNCF a confirmé sa participation à la conférence.

(4) Projet sur la restructuration du fret

M. HARA informe sur l'état du projet "Etude paritaires des effets de la réorganisation des services de fret ferroviaire sur l'emploi". Suite à un appel d'offres, la société "Transit" a été choisie pour effectuer les travaux. La première réunion aura lieu les 20-21 mars.

(5) Suivi du projet sur l'employabilité

M. METTE (DB) rappelle l'idée d'adopter des recommandations communes et de mieux faire connaître les résultats du projet. ETF rappelle l'objectif principal du deuxième projet qui était de mettre en pratique les conclusions théoriques tirées du premier projet. Les travailleurs craignent que le terme "employabilité" mène vers plus de flexibilité. L'adoption de courtes recommandations conjointes lors de la plénière serait seulement possible si on réussit à définir le terme de l'employabilité. La CER souhaite que les conclusions du projet soient discutées au niveau des entreprises. Les parties sont unanimes sur le fait qu'un suivi du projet ne sera pas envisagé cette année.

(6) Discussion du prochain programme de travail

Les partenaires sociaux discutent et mettent à jour l'avant-projet de programme de travail 2007-2008. Quelques points sont discutés plus en détail, par exemple la question de savoir quel serait l'objectif des discussions sur les principaux incidents ou accidents par les parties signataires de l'accord sur la licence (article 16).

Pour ce qui concerne la clause 11 de l'accord sur les conditions d'utilisation, ETF pense que l'évaluation des dispositions de l'accord est absolument nécessaire maintenant et non pas dans deux ans comme proposé par la CER. Cet aspect sera discuté lors de la prochaine réunion de négociation (20 mars).

Pour la clause 10 de l'accord, M. INGLESE (FS), à la demande de M. PREUMONT (CER), présente une idée de projet qui consisterait à faire un état de lieux dans quelques entreprises (traditionnelles et nouvelles) par voie de questionnaires mais aussi de visites sur place. ETF préfère envoyer un questionnaire d'abord afin de réunir le plus tôt possible toute information disponible sur l'application de l'accord. Si un projet s'avère nécessaire, il pourrait toujours être introduit en septembre – selon ETF, le désavantage d'un projet est que l'on disposera des résultats seulement fin 2008. M. INGLESE est accepté comme rapporteur au sein du groupe de travail. Il préparera un petit document explicatif sur l'idée du projet.

EIM est très intéressé par un projet sur l'ERTMS car il s'agirait d'un changement considérable du travail (interface homme-machine). ETF est prête à préparer un document d'ici juin.

(7) Préparation de la réunion plénière

L'ordre du jour de la plénière comprendra, entre autres, la désignation des nouveaux président et vice-président du comité, l'adoption du programme de travail (ETF présentera d'autres propositions d'ici là) et la mise à jour du règlement du comité.

(8) Divers

Etude RAILTRAINING : la représentante de la Commission informe brièvement sur l'état de l'étude lancée par la DG TREN et sur l'atelier qui sera organisé le 14 juin, auquel les partenaires sociaux seront invités. Les partenaires sociaux demandent à ce qu'un aperçu des premières constatations de l'étude soit disponible avant la tenue de l'atelier.

Visite de l'Agence ferroviaire : la représentante de la Commission rappelle la proposition de M. LE RESTE (ETF) de rendre visite à l'Agence. Il serait possible d'organiser l'une des réunions de dialogue social non pas à Bruxelles, mais sur place (Lille ou

Valenciennes), à condition que l'Agence mette à disposition une salle avec interprétation. Selon la CER, l'objectif serait de rencontrer à Lille les responsables de l'Agence sur les aspects ressources humaines/aspects sociaux et de connaître le programme de travail en matière de qualifications, sécurité, questions linguistiques et certification. L'ETF est d'accord avec les sujets, mais considère qu'il est important de se rendre à Valenciennes pour voir les bureaux de l'Agence, pour rencontrer les responsables des groupes de travail (qui souvent ne connaissent pas le dialogue social européen) et pour discuter trois points concrets du programme de travail de l'Agence : "conditions de travail", sécurité, interopérabilité. CER, EIM et ETF sont d'accord qu'une visite serait idéale avant l'été. La représentante de la Commission demande aux partenaires sociaux de communiquer les dates possibles et les langues nécessaires afin de pouvoir contacter l'Agence. Il conviendrait donc de déplacer la réunion du 15 juin, qui aurait lieu à Lille ou à Valenciennes.

Prochaines réunions : 17/04 (plénière), à confirmer : 15/06 (à déplacer pour une visite de l'Agence ?), 20/09, **11/10** et 5/12.

Participants 12.3.2007 :

Employeurs :	M. HARA (SNCF) M. INGLESE (FS) M. METTE (DB) M. MOREIRA DA SILVA (REFER) M. PREUMONT (CER) M. ROBSON (EIM)
Travailleurs :	M. GREIVELDING (ETF) Mme TRIER (ETF)
Commission européenne :	Mme DURST (DG EMPL/F.1)